des Princes &c. Juin 1750. >> reste, quand les ordres de Sa Maj. Très-Chrêtienne » relatifs aux Duplicata seroient arrivés, il ne les mettroit en exécution qu'après que l'insulte dont so il s'agissoit, auroit été entiérement réparée. Le . Chef d'Escadre ayant reçu cette réponse, leva » l'ancre pour s'en rerourner aux Isles sous lewent, d'où il a dépêché un Bâtiment en Angle-» terre, afin d'y donner avis de l'obstacle qu'il » a rencontré dans l'exécution de ses ordres. » Comme Mr. de Caylus avoit ausli informé sa Cour du procédé tenu par le Commandant de Nevis, le Marquis de Mirepoix, qui est à Londres revêtu du caractère d'Ambassadeur de France, en a posté des plaintes par un Mémoire qu'il a présenté aux Seigneurs Régens. Il demande la même satisfaction que demande Mr. de Caylus, alléguant que la Frégate la Galathée qu'on a insultée, n'étoit employée qu'à protéger le commerce des François dans les Isles de l'Amérique.

On ne doute nullement que la difficulté que fait Mr. de Caylus ne soit bientôt levée, d'autant que les Seigneurs Régens, peu après l'avoir apprise, en ont donné avis par un Courier au Comte d'Albemarle, pour qu'il fasse sur Ministres du Roi de France. En même tems, ils ont dépêché un autre Courier à Hannover pour informer le Roi d'une Déclaration que le Baron de Solenthall, Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarc, a faite sur les affaires du Nord, au Duc de Newcastle, Secretaire d'Erar.

Ce que porte cette déclaration est « Que Sa » Majesté Danoise prenant beaucoup de part au » maintien de la tranquillité du Nord, souhaitoit » que les Puissances qui sont dans la même dis-

» position, éprouvassent un heuteux succès de